

n° 7

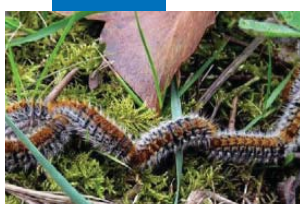
06 Septembre 2017

Zone Non Agricoles



À retenir cette semaine

- Pyrale Buis** : les chenilles causent de nombreux dégâts.
- Processionnaire Pin** : les 1ères chenilles et pré-nids sont observés
- Mineuse Marronnier** : la 3ème génération continue
- Tigre Platane** : l'infestation se stabilise
- Tigre du poirier**: détection sur cotoneaster
- Ambroisie** : attention au pollen



BUIS

Pyrale du Buis

Observations Auvergne

A Cébazat (63), le deuxième vol se termine. Il a été de forte intensité avec un pic à 163 papillons (25 Août 2017). Les nouvelles chenilles ont été détectées (jeunes chenilles).

Au Puy En Velay (43) le deuxième vol est terminé. Actuellement, les 1ères chenilles issues de ce vol ne sont pas encore visibles.

A Lempdes (63) le 2ème vol a également été détecté avec une intensité supérieure au premier vol. De nouvelles chenilles issues du deuxième vol de papillons ont été trouvées sur le site. Elles atteignent leurs derniers stades larvaires et commencent à construire leurs cocons de nymphe.

Nouvelles détections de la pyrale à Ytrac (15), Saint-Mamet-La-Salvetat (15) et Saint-Julien-En-Chapteuil (43). L'insecte continue sa progression dans la région en colonisant des sites jusqu'à présent épargnés.

Plusieurs observations indiquent de nombreux buis attaqués (notamment des buis de patrimoine), dont l'aspect visuel est très dégradé. Pour ces derniers, ces attaques sont fortement préjudiciables.

Observations Rhône-Alpes

A Annemasse (74), un vol est en cours (mais en phase très descendante, de 100 papillons fin juillet répartis dans 3 pièges, les captures sont à environ 20 papillons) depuis fin juillet attestant du 3ème cycle. L'absence de chenilles sur les buis est constatée.

Certaines observations confirment que la 3ème génération se prépare à l'hivernage (phase d'inactivité durant l'hiver).

Aucune intervention, n'est possible sur le stade hivernant. Il faudra intervenir au printemps suivant lors des reprises d'activité.



Chenille de pyrale du buis (L5).

Source : FREDON Auvergne



BUIS

Pyrale du Buis

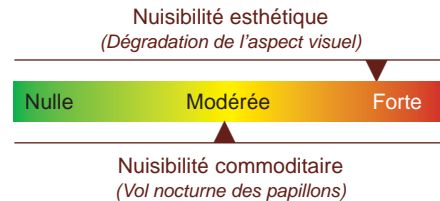
Nuisibilité

Le feuillage des buis est fortement déprécié esthétiquement par le brunissement du feuillage. En effet, les chenilles dévorent la totalité de la feuille ne laissant que les nervures. De plus, l'aspect visuel du végétal est aussi impacté par la présence de fils de soie et de déjections vertes au pied des buis.

Méthode de biocontrôle

Le recours à l'agent de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) est possible.

Le piège à phéromone pourra être utilisé pour repérer les vols d'adultes et bien positionner un traitement Bt sur jeunes chenilles (environ 8 jours après le pic de vol).



PINS

Processionnaire du pin

Observations Auvergne

A Sainte Sigolène (43) et Saint-Mamet-La-Salvetat (15), les captures de papillons sont en diminution et les vols se terminent. Les jeunes chenilles n'ont pas encore été détectées.

A Monistrol-Sur-Loire (43), les captures de papillons ont nettement diminuées. Les 1ères chenilles (L1) ont été détectées mi-août et les 1ers pré-nids ont été observés peu de temps après. Actuellement, les chenilles continuent leurs développements.

A Lempdes (63), le vol des papillons semble aussi se terminer avec 2 individus capturés. Les éclosions de chenilles et la formation de pré-nids débutent, elles sont actuellement au stade L1.

Observations Rhône-Alpes

A Annemasse (74), le vol a eu lieu 1ère quinzaine de juillet avec 647 papillons capturés dans les pièges (situation constante comparée aux 682 prises en 2016). La fin du vol est constaté avec encore 48 papillons pris entre fin juillet et fin août.

Nuisibilité

La chenille est recouverte de poils qui se montrent très urticants pour l'homme et l'animal. La processionnaire du pin est considérée comme nuisible à cause des gênes commerciales qu'elle peut engendrer.

De plus, l'aspect esthétique des pins est dégradé. En effet, les chenilles dévorent seulement la surface verte des aiguilles et le feuillage prend alors un aspect de « brun de paille ».

Le risque sanitaire est encore faible mais les chenilles sont urticantes dès le stade L3. Il faut donc se montrer prudent.



Jeunes chenilles de la processionnaire du pin (stade L1)

Source : FREDON Auvergne

PINS

Processionnaire du pin

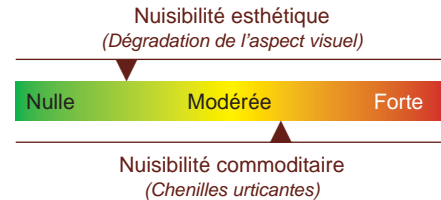
Méthode de biocontrôle

Les pièges à phéromones pourront être retirés d'ici la fin du mois.

Favoriser la présence de prédateurs comme la mésange et la chauve-souris (se nourrissent des chenilles); en installant des nichoirs est aussi une méthode de lutte.

Actuellement, lorsque les chenilles sont présentes, le recours à l'agent de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) est possible.

L'élimination (échenillage) des pré-nids peut être une bonne solution. La lutte mécanique s'avère particulièrement efficace dans le contrôle des processionnaires. Lors de cette action, il faut prendre des précautions en portant une combinaison, des gants et des lunettes de protection.



PLATANES

Tigres du platane

Observations Auvergne

A Courpière (63), 96% des feuilles présentent entre 10 et 25 tigres. Les ponctuations jaunes sur feuillage sont très marquées avec en moyenne 60 % de la surface foliaire occupée.

A Lempdes (63), avec en moyenne 20% de la surface foliaire occupée, 60% des feuilles présentent entre 3 et 10 tigres. Le niveau d'infestation est en légère diminution. Les tigres vont bientôt commencer leur migration vers les écorces.

Observations Rhône-Alpes

A Annemasse, des jeunes larves observées attestent un nouveau cycle. La situation est contrastée selon les sites en ville avec de nombreuses décolorations du feuillage dues aux tigres associés à de l'oïdium.

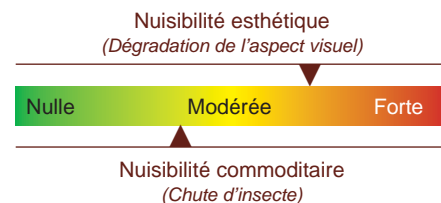
Oïdium du platane

Observations Auvergne

A Lempdes (63), la maladie s'intensifie, le feuillage présente des symptômes marqués. 20 % des feuilles sont atteintes et 15% de la surface foliaire est recouverte d'un feutrage blanc.

Nuisibilité

Lors de fortes attaques, les prises de nourriture entraînent le jaunissement des feuilles. La présence de tigres peut engendrer une nuisibilité esthétique. L'aspect esthétique des arbres est fortement impacté, les feuilles se dessèchent.



Nuisibilité

Il s'agit plus d'un problème esthétique, car l'arbre est fortement déprécié visuellement.

L'arbre peut s'affaiblir car l'activité photosynthétique est réduite. En effet les feuilles se recouvrent d'un feutrage blanc, elles se crispent et finissent par se dessécher.

La chute des feuilles prématurée peut aussi être un dégât lié à l'attaque de ce champignon.

MARRONNIERS

Mineuse Marronnier

Observations Auvergne

A Lempdes (63), le 3ème vol se termine avec une diminution des individus capturés dans le piège à phéromones.

Les chutes de feuilles ont été importantes et quelques arbres présentent un déficit foliaire supérieur à 60%. Ces arbres risquent de redémarrer sous peu.

Observations Rhône-Alpes

A Annemasse (74), la situation est différente selon les sites. Des arbres des parcs du centre-ville peuvent être très atteints avec la presque globalité du feuillage atteint (en ajout du dessèchement hydrique) et d'autres sont presque exempts de mines. Le vol le plus important de l'année (avec jusqu'à 300-350 papillons dans des pièges nettoyés mensuellement) est observé mi-août. La pression est plus forte que l'an dernier. A Trept (38), de nombreuses captures sont également constatées.

Méthode de biocontrôle

Les mineuses hivernent dans les feuilles au sol. En effectuant un travail de ramassage, les populations seront réduites.

Le ramassage des feuilles est indispensable pour un bon contrôle des populations à venir.

Nuisibilité

Le seuil de nuisibilité esthétique est dépassé avec certains sujets dépassant les 40% de dépigmentation de la surface foliaire.

La combinaison des dégâts esthétiques forts et des journées caniculaires (au cours de l'été) entraînent actuellement la chute de nombreuses feuilles.

Nuisibilité esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



COTONEASTER

Tigre du poirier

Observations Rhône-Alpes

A Grenoble (38), une forte recrudescence de tigre du poirier a été constatée. Son hôte principal est le Cotoneaster damneri 'Skogolmen' dont le feuillage est parfois totalement décoloré mais il peut être aussi présent sur pommier, poirier et amélanchier.

Ce tigre peut assez facilement être confondu avec des dégâts d'acariens tétranyques ou éventuellement de thrips.

Par contre les Tétranyques ne laissent pas de telles déjections et surtout les acaricides sont totalement inefficaces sur cet insecte.

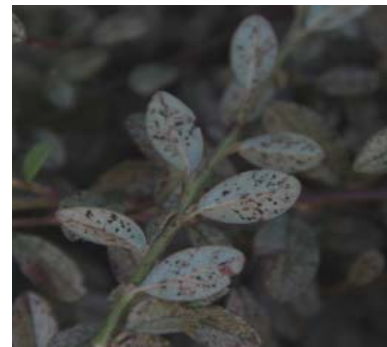
L'adulte de ce tigre ressemble beaucoup au tigre du platane *Corytucha ciliata*, mais celui du poirier est inféodé à des espèces de rosacées. Sa particularité est qu'il hiverne dans le sol alors que celui du platane hiverne sous les écorces de son hôte.

Nuisibilité

Comme les Thrips et comme son parent le tigre du platane, on constate des déjections noires importantes sur la face inférieure des feuilles mais les décolorations des feuilles sont de couleur crème alors que pour les thrips les ponctuations sont plutôt argentées ou blanches.

Méthode de biocontrôle

Comme le tigre du platane il n'a pas d'ennemis particuliers dans nos régions, qui pourraient réduire ses nuisances, mais ses dégâts varient beaucoup en intensité en fonction des années.



Tigre du poirier sur cotoneaster
Source : FREDON Rhône-Alpes

Observations Auvergne

Plusieurs observations indiquent des ambroisies en fin de floraison, les pollens sont en cours d'émission. Cette période peut durer jusqu'au mois d'octobre et le pic allergique est en cours. Les 1ères ambroisies en graines ont été observées.

Méthode de biocontrôle

Il est conseillé d'éliminer les ambroisies, par arrachage, avant la montée à graine. Lors de ces arrachages il est conseillé de prendre certaines précautions lors de la manipulation en s'équipant d'EPI (Equipement de Protection Individuel).

Actuellement, il est déconseillé d'arracher les ambroisies en graine. Cela peut augmenter le risque de dissémination de la plante.

Nuisibilité

Actuellement, le risque allergique est assez fort car les pollens de l'ambrosie se diffusent. Il s'agit de diverses pathologies touchant l'appareil respiratoire du type rhinite.

Il suffit de quelques grains de pollen par litres d'air inhalés pour déclencher une allergie et une fois sur deux de l'asthme.

Pour plus d'information, la note nationale Ambrosie 2017 est disponible le site de la FREDON Auvergne, en suivant le lien :

https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2017_ambroisies-1-1.pdf

Nuisibilité commerciale
(Risque allergique)

Nulle Modérée Forte



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées du référent : François ROUDILLON (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12



Coordonnées du référent FREDON Auvergne : Marie ARCHIMBAUD marie.archimbaud@fredon-auvergne.fr
Coordonnées du référent FREDON Rhône-Alpes : Fabienne CARTERON fabienne-carteron@orange.fr

A partir d'observations réalisées par :

Communes auvergnates (Courpière, Clermont-Ferrand, Chatel-Guyon, Monistrol-Sur-Loire, Sainte-Sigolème, Saint-Marmet-La-Salvetat, Vichy) et technicienne FREDON Auvergne.

Communes Rhônalpines (Montmélian, Cruet, Cognin, La Motte Sercolex, Aix les Bains, Chambéry, Villeurbanne, Cran Gevrier, Annecy, Annemasse, Gaillard, Golf du Forez, Montélimar, Valence, Grenoble, Meylan, Maison Familiale et Rurale d'Eyzin Pinet, Golf de Chassieu, Saint Chamond, Naturalis, Natura Pro, Soufflet Vigne, Tournon sur Rhône, Bourg Saint Andéol, Privas, Bourg en Bresse, SHHF et Annonay).

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.